

Compte rendu du Conseil Municipal

<u>Nombre de membres en exercice:</u> 11	Séance du 10 juillet 2020
<u>Présents</u> : 8	L'an deux mille vingt et le dix juillet l'assemblée régulièrement convoquée le 10 juillet 2020, s'est réunie sous la présidence de
<u>Absents</u> : 2	Sont présents: Mathieu BAECHLE, Michel BETIS, Jean Pierre DEFRANCE, Pierrette DEFRANCE, Maxime FAIRISE, Michel FORTERRE, Maryse NICOLAS, Rémi SYLVESTRE
<u>Pouvoirs</u> : 1	Représentés: Nathalie CERVEAUX par Maxime FAIRISE
<u>Votants</u> : 9	Excuses: Michèle MATHIEU
	Absents: Daniel BRAUX
	Secrétaire de séance: Maxime FAIRISE

Monsieur le Maire ouvre la séance avec un hommage à Mr Daniel BRAUX, conseiller municipal depuis le 25/06/1995, décédé le 18/06/2020.

Objet: Vote du budget 2020 - 2020 021

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal le projet de budget de 2020 qui se définit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
011	Charges à caractère général	23 755,83	70	Produits services, domaines et ventes	2 659,00
012	Charges de personnel	3 685,80	73	Impôts et taxes	43 536,00
014	Atténuations de produits	7 538,00	74	Dotations et participations	38 286,78
65	Autres charges de gestion courante	62 941,20	75	Autre produits de gestion courante	15 000,00
66	Charges financières	1 210,00			
Total des dépenses réelles de fonctionnement		99 130,83	Total des recettes réelles de fonctionnement		99 481,78
022	Dépenses imprévues	4 000,00			
023	Virement à la section d'investissement	16 464,84			
042	Opérations d'ordre entre section	6 404,00			
Total des dépenses d'ordre		26 868,84	Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL		125 999,67	TOTAL		99 481,78
			R002	Résultat reporté	26 517,89
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES		125 999,67	TOTAL DES RECETTES CUMULEES		125 999,67

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
20	Immobilisations incorporelles	3 440,00	16	Emprunt et dettes assimilées	40 000,00
204	Subventions d'équipement versées	12 155,00			
21	Immobilisation corporelles	10 457,27			
23	Immobilisation en cours	149 570,00			
Total des dépenses d'équipement		175 622,27	Total des recettes d'équipement		40 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 200,00	10	Dotations, fonds diverses et réserves	2 112,43
020	Dépenses imprévues	5 000,00	1068	Excédent de fonctionnement	82 167,63
			138	Autres subventions	25 076,92
			165	Dépôts et cautionnement reçus	1 000,00
Total des dépenses financières		16 200,00	Total des recettes financières		110 356,98
Total des dépenses réelles d'investissement		191 822,27	Total des recettes réelles d'investissement		150 356,98
			021	Virement de la section de fonctionnement	16 464,84
			040	Opérations d'ordre entre section	6 404,00
			041	Opérations patrimoniales	12 454,98
Total des dépenses d'ordre		0,00	Total des recettes d'ordre		35 323,82
TOTAL		0,00	TOTAL		185 680,80
			R002	Résultat reporté	6 141,47
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES		191 822,27	TOTAL DES RECETTES CUMULEES		191 822,27

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

→ **DÉCIDE**

- d'accepter le budget 2020 ainsi établi.

Objet: Contributions aux organismes de regroupement - 2020 022

Détail du compte 6554 : "Contributions aux organismes de regroupement"

Une somme de 43 000€ est inscrite au budget à l'article 6554

	2020	VOTE		
		POUR	CONTRE	ABST
AGEDI	510 €	9		
CAUE des Vosges	50 €	9		
SIVU du Pays de Charmes	318 €	9		
SIVS Terre de Légendes	42 122 €	9		
TOTAL	43 000 €			

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

→ **DÉCIDE**

- de valider les contributions versées aux organismes de regroupement répartie selon le tableau ci-dessus

Objet: Détail du compte 623 - Fêtes et cérémonies - 2020 023

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les dépenses concernées par le compte 623 " Fêtes et cérémonies" doit être détaillées.

Le compte 623 "Fêtes et cérémonies comprend les dépenses liées aux thèmes suivants :

- repas des aînés
- voeux du Maire
- fleurs lors de décès au sein de la commune

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décident de valider le détail du compte 623 "Fêtes et cérémonies comme indiqué ci-dessus.

Objet: CCMD - désignation délégué communaux à la CLECT - 2020 024

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que suite au conseil de communauté de la Communauté de Communes de Mirecourt Dompain (CCMD), la commune d'AVRAINVILLE doit désigner 2 membres (1 titulaire et 1 suppléant) pour représenter la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CCMD.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de nommer :

- membre titulaire : Maxime FAIRISE
- membre suppléant : Rémi SYLVESTRE

pour représenter la commune d'AVRAINVILLE à la CLECT de la CCMD.

Objet: AGEDI - Désignation d'un délégué au sein du syndicat " Agence de GEstion et Développement Informatique " - 2020 025

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'à la suite de son élection en date du 23/05/2020, il est nécessaire de désigner, conformément à l'article 7 des statuts de l'A.GE.D.I., un délégué au sein de l'assemblée spéciale du syndicat.

La collectivité, relevant du collège n°1, doit désigner 1 délégué parmi ses membres.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- DESIGNER Madame DEFRANCE Pierrette, conseillère municipale domiciliée 7 Rue Saint Romaric 88130 AVRAINVILLE (claudedefrance@orange.fr, 03.29.38.08.80), comme délégué de la collectivité au sein de l'assemblée spéciale du syndicat mixte ouvert A.GE.D.I. conformément à l'article 10 des statuts.
- AUTORISER Monsieur le Maire, à effectuer les démarches nécessaires pour faire connaître au syndicat la présente décision.

Fait à Avrainville,
le

Michel FORTERRE

Maire de AVRAINVILLE